

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le 19 août 2025 à 19 h 30, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

La mairesse : Andrée Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Claudia Beaulieu	Siège no 4	Richard B. Dubé
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	ABSENT
Siège no 3	Stéphanie Caron	Siège no 6	Jocelyn Pelletier

Les membres présents forment un quorum sous la présidence de Madame la mairesse.

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière, est aussi présente.

La séance débute par le mot de bienvenue de la mairesse.

La séance est diffusée en «Live» sur YouTube.

25-08126 Adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du mardi 8 juillet 2025 ;
4. Comptes du mois de juillet 2025 ;
5. Bilan et rapport trimestriel au 30 juin 2025 ;
6. Comptes-rendus des réunions et suivi des dossiers :

Andrée Dubé :

- MRC de Témiscouata

7. Dépenses prévues au budget 2024 pour le site web - paiement de la facture 2025 - à prendre dans les surplus ;
8. Annexe au rapport financier 2024 - Affectation des surplus service incendie ;
9. Annexe au rapport financier 2024 - Affectation des surplus réseau d'égout ;
10. Achat de trois (3) indicateurs de vitesse à prendre dans les surplus ;
11. Avis de motion - dépôt du projet de règlement no 406 ayant pour but d'abroger le règlement no 336 ;
12. Dépôt du projet de règlement no 406 ayant pour but d'abroger le règlement no 336 ;
13. Remerciement à Jonathan Bérubé pour le don de bois pour le saloon ;
14. Acceptation des dépenses encourues pour le « parc Sommet des générations » ;
15. Acceptation de la soumission d'honoraires professionnels d'actuel Conseil pour la mise en plan d'une patinoire extérieure sur dalle de béton ;
16. Remerciements aux animatrices et à la coordinatrice du camp de jour 2025 ;
17. Remerciement à Patrick Gaudet du Resto-Bar Citadelle pour le don de pizza aux enfants du camp de jour ;
18. Acceptation de la soumission d'Architecture Daniel Dumont pour le dossier implantation de la future caserne incendie ;
19. Acceptation des soumissions - abrasifs ¼ ;
20. Motion de félicitations - Festival Honéquestre ;
21. Tirage au concours de décorations du Festival Honéquestre ;
22. Motion de félicitations - JeudiSHō ;
23. Acceptation du dépassement de coûts - installation de prise au panneau électrique du saloon ;
24. Changement de date pour la séance de novembre ;
25. Affaires diverses ;
26. Période de questions ;
27. Fermeture de l'assemblée.

ATTENDU QUE le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence et affiché sur Facebook.

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

Proposé par : **Carole Desbiens**
Et résolu à l'unanimité.

25-08127 Adoption du procès-verbal du mardi 8 juillet 2025

ATTENDU QUE le procès-verbal du mardi 8 juillet 2025 a été remis aux membres du conseil lors de la réunion de travail.

EN CONSÉQUENCE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 est adopté tel que rédigé.

Proposé par : **Claudia Beaulieu**
Et résolu à l'unanimité.

25-08128 Comptes du mois de juillet 2025

ATTENDU QUE la liste des comptes de juillet 2025 a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le mercredi 13 août dernier et qu'elle est remise à cette réunion.

Comptes à payer au 31 juillet 2025 :	210 487.33\$
Comptes payés d'avance :	77 936.63\$
TOTAL :	288 423.96\$

EN CONSÉQUENCE :

La liste de comptes ci-haut mentionnés soit approuvée.

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

25-08129 Bilan et rapport trimestriel au 30 juin 2025

Le rapport trimestriel au 30 juin 2025 est lu par Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière.

25-08130 Comptes-rendus des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

Andrée Dubé :
• MRC de Témiscouata

25-08131 Dépenses prévues au budget 2024 pour le site web - paiement de la facture 2025 - à prendre dans les surplus

ATTENDU QU'UN budget de 8 000\$ a été assigné en 2024 pour la création du nouveau site Web de la Municipalité ;

ATTENDU QUE cette somme n'a pas été utilisée en 2024 et qu'elle a été transférée dans les surplus libres en 2024 ;

EN CONSÉQUENCE :

La Municipalité paiera les factures 2025 de Conception Webmedia, poste budgétaire 02-130-00-418 MODERNISATION PAGE WEB MUNICIPALE et que l'extra budgétaire soit pris à même les surplus.

Budget 2024	
02-130-00-418/MODERNISATION PAGE WEB MUNICIPALE	8 000,00 \$
Création du site Web	5 958,04 \$
Adaptation Loi 25	577,44 \$
Hébergement et maintenance du site	786,82 \$
Somme prise à même les surplus budgétaires	7 322,30 \$

Proposé par : **Richard B. Dubé**
Et résolu à l'unanimité.

25-08132 Annexe au rapport financier 2024 - Affectation des surplus service incendie

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière, dépose une annexe au rapport financier 2024, entre autres au service incendie fusionné.

Service incendie : Augmentation du surplus : 8 867\$ en 2024.

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil accepte cette affectation de surplus au service incendie

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité

25-08133 Annexe au rapport financier 2024 - Affectation des surplus réseau d'égouts

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière, dépose une annexe au rapport financier 2024, entre autres au réseau d'égout.

Surplus d'égouts : augmentation du surplus réserve égout : de 18 050 \$ en 2023 et de 11 000 \$ en 2024 pour un total de 29 050 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil accepte cette affectation de surplus réserve égout.

Proposé par : **Stéphanie Caron**
Et résolu à l'unanimité.

25-08134 Achat de trois (3) indicateurs de vitesse à prendre dans les surplus

ATTENDU QUE plusieurs citoyens nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant le fait que, sur plusieurs routes et rues, des automobilistes circulent à une vitesse excessive ;

ATTENDU QUE la Municipalité possède un seul tableau indicateur de vitesse et qu'il serait nécessaire d'en installer aux autres entrées de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de trois (3) indicateurs de vitesse supplémentaires, avec bonhomme souriant ;

ATTENDU QUE deux fournisseurs ont été sollicités et que la soumission la plus basse a été retenu ;

Soumissionnaire	Modèle	Montant avant taxes
Trafic Innovation Inc	Kamelion THIN-12	4 300 \$
Signal Services Inc.	RAD60L	4 600 \$

EN CONSÉQUENCE :

Que la Municipalité retienne la soumission de Trafic Innovation Inc. au montant de 4 300 \$ (avant taxes), pour une dépense de 13 543,39 \$.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-641et que l'extra budgétaire soit prit à même les surplus.

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

25-08135 Avis de motion – dépôt du projet de règlement no 406 ayant pour but d'abroger le règlement no 336

Je **Claudia Beaulieu**, conseillère au siège numéro 3, donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil le règlement numéro 406 ayant pour but d'abroger le règlement no 336 sera adopté.

Une copie du projet de règlement est remise aux gens dans l'assistance, et pour ceux et celles qui le souhaitent, une copie pourra être consultée au bureau municipal ou sur le site web.

Le conseiller Richard B. Dubé déclare être en conflit d'intérêts relativement à ce point. Il se retire de la discussion et du vote sur ce point.

25-08136 Dépôt du projet de règlement no 406 ayant pour but d'abroger le règlement no 336

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 406

Ayant pour objet d'abroger le Règlement numéro 336 « décrétant un Programme de subvention visant à promouvoir la construction et la rénovation domiciliaire, commerciale et industrielle dans des secteurs déjà construits et déterminés dans le présent Règlement » ;

ATTENDU QUE le 15 janvier 2018, la Municipalité a adopté le Règlement no 336 décrétant un Programme de subvention visant à promouvoir la construction et la rénovation domiciliaire, commerciale et industrielle dans certains secteurs déjà construits sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ce Règlement ainsi que tous les Règlements ayant pu modifier celui-ci ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour le dépôt du projet de règlement a été donné le **2025-08-19** ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil ordonne et statue par ce Règlement ce qui suit :

Article 1 : PRÉAMBULE

Le Préambule fait partie intégrante du présent Règlement comme s'il était au long reproduit.

Article 2 :

Le Règlement no 336 « décrétant un Programme de subvention visant à promouvoir la construction et la rénovation domiciliaire, commerciale et industrielle dans les secteurs déjà construits et déterminés dans le présent Règlement » ainsi que ses modifications sont abrogées.

Article 3 :

Le présent Règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata dépose le projet de Règlement numéro 406 abrogeant le Règlement no 336 « décrétant un Programme de subvention visant à promouvoir la construction et la rénovation domiciliaire, commerciale et industrielle dans les secteurs déjà construits et déterminés dans le présent Règlement ».

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

Le conseiller Richard B. Dubé déclare être en conflit d'intérêts relativement à ce point. Il se retire de la discussion et du vote sur ce point.

25-08137 Remerciement à Jonathan Bérubé pour le don de bois pour le saloon

Jonathan Bérubé a fait un don de bois pour la réfection du saloon.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata remercie et félicite Jonathan Bérubé pour ce geste généreux envers notre communauté.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

25-08138 Acceptation des dépenses encourues pour le parc « Sommet des générations »

CONSIDÉRANT QUE l'installation des modules de jeux et l'aménagement de la cour multigénérationnelle ont été complétés ;

ATTENDU QUE la Municipalité recevra des subventions des différents paliers des gouvernements pour une somme de 75 548 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité recevra 6 500 \$ de partenaires, tel que la CADL et la Caisse Desjardins du Témiscouata ;

ATTENDU QU'UNE reddition de comptes doit être complétée pour les subventions obtenues ;

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte la dépense de 89 562.36\$ et qu'elle soit inscrite dans le poste budgétaire suivant 72-610-00-712 « **Parc Sommet des générations** »

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

25-08139 Acceptation de la soumission d'honoraires professionnels d'actuel Conseil pour la mise en plan d'une patinoire extérieure sur dalle de béton

ATTENDU QUE la Municipalité doit avoir recours aux services d'un groupe d'experts concernant la mise en plan d'une patinoire extérieure sur dalle de béton;

ATTENDU QUE la Municipalité fera affaire avec actuel Conseil pour la définition du projet, la participation aux réunions de coordination et la réalisation des plans et devis ;

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte la dépense de 7 000 \$ poste budgétaire **02-701-20-411 – services professionnels** et que l'extra budgétaire soit pris à même les surplus.

Proposé par : **Richard B. Dubé**
Et résolu à l'unanimité.

25-08140 Remerciements aux animatrices et à la coordinatrice du camp de jour 2025

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tient à remercier les trois animatrices, Amélia, Juliette et Nelly, pour l'organisation des diverses activités qui se sont déroulées lors du camp de jour, édition 2025.

Nous désirons également souligner et remercier Josée Laplante pour l'originalité des activités offertes ainsi que pour la gestion exemplaire du camp de jour tout au long de l'été.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

25-08141 Remerciement à M. Patrick Gaudet du Resto-Bar Citadelle pour le don de pizzas aux enfants du camp de jour

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tient à remercier M. Patrick Gaudet, du Resto-Bar Citadelle, pour son don de pizzas offertes aux enfants du camp de jour. Ce fut une véritable fête pour eux.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

25-08142 Acceptation de la soumission d'Architecture Daniel Dumont pour le dossier implantation

ATTENDU QUE la Municipalité doit avoir recours aux services d'un groupe d'experts concernant la construction d'une nouvelle caserne incendie à Saint-Honoré-de-Témiscouata ;

ATTENDU QUE la Municipalité fera affaire avec Architecture Daniel Dumont pour la réalisation et le suivi de ce mandat ;

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte la dépense de 3 161.81\$ pour le dossier d'implantation et que cette dépense soit inscrite dans le poste budgétaire 72-220-00-711 - **travaux autres futur poste incendie** et que l'extra budgétaire soit pris à même les surplus.

Proposé par : **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

25-08143 Acceptation des soumissions - abrasifs ¼

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à des gravières/sablières pour la fourniture d'abrasif ;

ATTENDU QUE la date de livraison doit se faire, entre le 1^{er} et le 15 septembre 2025.

Deux fournisseurs ont répondu à l'appel pour une quantité de 2000 tonnes, soient :

Fournisseur	La tonne	Redevance	Total avec taxes
Les Boisés Grande Fourche Inc.	17,50 \$	0,70 \$/tonne	41 850,90 \$
Colas	19,95 \$	0,70 \$/tonne	45 875,02 \$

EN CONSÉQUENCE :

La soumission retenue est celle de Les Boisés Grande Fourche Inc. au montant de 41 850,90 \$, taxes incluses.

Proposé par : **Richard B. Dubé**
Et résolu à l'unanimité.

25-08144 Motion de félicitations – Festival Honéquestre

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tient à féliciter et remercier le comité du Festival Honéquestre et tous ses bénévoles pour la 18^e édition de ce Festival.

Merci à vous tous de travailler fort pour offrir des activités de qualité à la population et également aux gens de l'extérieur.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

25-08145 Tirage au concours de décorations du Festival Honéquestre

Une visite de la Municipalité a été effectuée par M. Nicholas Dubé afin de relever les noms des personnes qui avaient décoré. Nous le remercions chaleureusement pour sa collaboration.

Un tirage au sort est effectué:

Premier prix - 100 \$: Coup de cœur (**parmi 2 adresses retenues**) : Mylène Bérubé et Pauline Nadeau ;

Deuxième Prix de 50 \$: Tirage au hasard : (**parmi 12 adresses répertoriées**) : **Nicole Plourde et Marin Lebel.**

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de verser les montants ci-haut aux personnes gagnantes et remercie la population d'avoir pris le temps de décorer et de faire rayonner notre Municipalité.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

25-08146 Motion de félicitations – JeudiSHō

Le conseil municipal souhaite remercier la CADL, ses membres et ses bénévoles pour l'édition 2025 des JeudiSHō. La population de Saint-Honoré-de-Témiscouata était au rendez-vous ainsi que des gens venus nous visiter.

On s'y retrouve en 2026 pour la 5^e édition.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

25-08147 Acceptation du dépassement de coûts – installation de prise au panneau électrique du saloon

ATTENDU QU'il fallait installer des prises supplémentaires au panneau électrique du saloon ;

ATTENDU QUE ces modifications étaient nécessaires au bon déroulement du Festival Honéquestre et d'activités extérieures ;

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de payer la dépense de 3868.68\$ pour exécuter les travaux. Un montant de 1 500\$ avait été prévu au budget 2025, cette somme sera comptabilisée dans le poste **02-701-20-522 - ENTRETIEN BÂTIMENTS ET TERRAIN**, et la dépense extrabudgétaire sera prise à même les surplus.

Proposé par : **Claudia Beaulieu**
Et résolu à l'unanimité.

25-08148 Changement de date pour la séance de novembre

CONSIDÉRANT la résolution 24-12228 adoptée le 10 décembre 2024, établissant le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire prévue le 11 novembre 2025 dans le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 doit être déplacée en raison des élections municipales 2025.

EN CONSÉQUENCE :

La séance ordinaire initialement prévue pour le 11 novembre 2025 sera déplacée au 18 novembre 2025 à 19 h 30 à l'Édifice municipal situé au 99, rue Principale, Saint-Honoré-de-Témiscouata ;

Un avis public de la modification du calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 sera publié par Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière, conformément à la Loi.

Proposé par : **Stéphanie Caron**
Et résolu à l'unanimité.

25-08149 Période de questions

À 20 heures 17, Andrée Dubé, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions.

FERMETURE DE LA RÉUNION

À 20 heures 25, sur la proposition de Claudia Beaulieu, Andrée Dubé, mairesse, lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Andrée Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andrée Dubé, mairesse

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière